



Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2025, Meguiar's (Canada) Inc Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits Meguiar's (Canada) Inc., dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de Meguiar's (Canada) Inc. à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document : 41-4979-5
Date de parution : 2025/09/11

Numéro de la version : 2.00
Remplace la version datée de : 2025/04/23

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

Nettoyant pour roues en chrome Hot Rims(MC) G191 [G19124]

Numéros d'identification de produit
14-1000-9052-2

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue
Produits automobiles

Utilisation spécifique
Nettoyant Roue Chrome

Restrictions d'utilisation
Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie: Meguiar's Canada Inc.
Division: Meguiar's
Adresse : 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5790, London, Ontario N6A 0A9
Téléphone : (800) 364-3577
Site Web :

1.4 Numéro de téléphone d'urgence
Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

SECTION 2 : identification des dangers

Les numéros d'identification de produit ci-dessous sont vendus sur le marché pour le consommateur :
14-1000-9052-2

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Corrosif pour les métaux : Catégorie 1.
Toxicité aiguë (orale) : Catégorie 4.
Corrosion/Irritation cutanée : Catégorie 2.
Grave problème/Irritation oculaire : Catégorie 1.

2.2. Éléments d'étiquette

Terme d'avertissement

Danger

Symboles :

Corrosion | Point d'exclamation |

Pictogrammes



Mentions de danger

Peut corroder les métaux.

Nocif en cas d'ingestion. Provoque une irritation cutanée. Provoque des lésions oculaires graves.

Mises en garde

Renseignements généraux :

Tenir hors de portée des enfants.

Prévention :

Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Porter des gants de protection, une protection oculaire et des dispositifs de protection pour le visage.

Réponse:

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau et de savon. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact éventuels, si ceci peut être fait facilement. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Se rincer la bouche. En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les utiliser à nouveau. Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

Entreposage :

Entreposer dans un contenant anticorrosion doté d'une doublure interne résistante.

Élimination :

Mettre le contenu et le contenant au rebut conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

2.3. Autres risques

Aucun connu.

3% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité cutanée aiguë.

10% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité par inhalation aiguë inconnue.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
Acide citrique	77-92-9	1 - 10	Acide 1,2,3-propanetricarboxylique, 2-hydroxy-
Acide Hydroxyacétique	79-14-1	1 - 5	Acide acétique, -hydroxy
1-Butoxy-2-propanol	5131-66-8	1 - 3	Éther monobutylique de propylène glycol
Alcools(C9-C11)Éthoxylés	68439-46-3	1 - 3 Secret Fabrication *	Alcools éthoxylés en C9-C11
N-oxyde de N,N-diméthyl-décylamine	2605-79-0	1 - 2 Secret Fabrication *	1-décanamine, N, N-diméthyl-, N-oxyde
Xylene sulfonate de sodium	1300-72-7	0.1 - 2	Acide benzènesulfonique, diméthyl-, sel de sodium
Bifluorure d'ammonium	1341-49-7	0.1 - 1 Secret Fabrication *	Fluorure d'ammonium ((NH4)(HF2))

*La concentration (exacte ou étendue) de cette composante n'a pas été divulguée puisqu'il s'agit d'un secret de fabrication

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :

Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau. Si des signes ou des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :

Laver les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si cela est facile à faire. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion :

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Lésions oculaires graves (opacité de la cornée, douleur intense, larmoiement, ulcérations et altération ou perte de vision significatives).

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial

Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés

En cas de feu : Utiliser un agent extincteur adapté aux matériaux combustibles ordinaires comme l'eau ou la mousse pour l'extinction.

5.2. Agents extincteurs inappropriés

Aucun déterminé

5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ne pas exposer le matériel à des chaleurs extrêmes afin d'éviter la formation de produits toxiques de décomposition. Voir Produits de décomposition dangereux dans la section Stabilité et réactivité.

Les sous-produits nocifs de décomposition

Substance

Monoxyde de carbone

Condition

Durant la combustion

Bioxyde de carbone
Fluorure d'hydrogène
Ammoniac
Acide organique

Durant la combustion
Durant la combustion
Durant la combustion
Durant la combustion

5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers

Porter des vêtements complets de protection, y compris casque, respirateur autonome à pression positive ou à admission d'air par pression, imperméable et pantalon de feu, bandes élastiques autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et vêtement de protection pour les parties exposées de la tête.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utilisez un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Consultez la section 8 pour obtenir les recommandations relatives à l'EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un déversement accidentel dépasse les capacités de protection de l'EPI indiquées à la section 8, ou si elle est inconnue, choisissez l'EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenez compte des dangers physiques et chimiques du matériau lorsque vous faites votre choix. Des exemples d'ensembles d'EPI pour les interventions d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue d'intervention pour un déversement de matières inflammables; le port de vêtements de protection contre les produits chimiques si la matière déversée est un corrosif, un sensibilisant, un irritant cutané important ou si elle peut être absorbée par la peau; ou l'enfilage d'un appareil de protection respiratoire à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des renseignements sur les dangers physiques et les dangers pour la santé, veuillez consulter les sections 2 et 11 de la FTSS. Évacuer la zone Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égouts ou les plans d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Confiner le déversement. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Absorbe les déversements afin de prévenir les dommages matériels. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient métallique approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Le récipient doit être muni d'un revêtement de plastique de polyéthylène ou contenir une cuve de revêtement étanche en plastique de polyéthylène. Nettoyer les résidus avec de l'eau. Fermer hermétiquement dans un récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir hors de portée des enfants. Éviter de respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Éviter le rejet dans l'environnement. Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.). Conserver à l'écart des métaux réactifs (comme l'aluminium, le zinc, etc.) pour éviter la formation d'hydrogène qui pourrait provoquer une explosion.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Protéger des rayons du soleil. Entreposer à l'écart de la chaleur; Conserver dans le contenant original uniquement. Entreposer dans un contenant anticorrosion doté d'une doublure interne résistante. Entreposer à l'écart des acides; Entreposer à l'écart des bases fortes. Entreposer à l'écart des oxydants.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle**8.1. Paramètres de contrôle****Limites d'exposition en milieu de travail**

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
Fluorures	1341-49-7	ACGIH	MPT (comme F):2.5 mg/m3	

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA : American Industrial Hygiene Association

CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline

MPT : moyenne pondérée dans le temps

STEL : Limite d'exposition de courte durée

C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition**8.2.1. Mesures d'ingénierie**

Dans les situations où le fluide risque d'être exposé à une chaleur extrême en raison d'un usage abusif ou d'une défectuosité du matériel, ventiler par aspiration à la source de manière suffisante afin de maintenir les concentrations de produits de décomposition thermique sous les niveaux indiqués dans les directives d'exposition. Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

8.2.2. équipement de protection individuelle**Protection des yeux/du visage**

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:

Écran facial plein

Lunettes de protection ouvertes.

Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Les de gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour améliorer la dextérité.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: polymère stratifié

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Pour les situations où le matériau pourrait être exposé à une surchauffe extrême en raison d'une mauvaise utilisation ou d'une défaillance de l'équipement, utiliser un respirateur à pression positive.

Demi-masque respiratoire purificateur d'air adapté aux vapeurs organiques ou gaz acides

Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des particules

Demi-masque respiratoire ou masque complet avec adduction d'air.

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
couleur	Clair incolore
Odeur	Faible propre
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données disponibles</i>
pH	3,5
Point de fusion/Point de congélation	<i>Pas de données disponibles</i>
Point d'ébullition	100 °C
Point d'éclair :	Point d'éclair > 93 °C (200 °F)
Vitesse d'évaporation :	<i>Pas de données disponibles</i>
Inflammabilité	Ne s'applique pas
Limites d'explosivité (LIE)	<i>Ne s'applique pas</i>
Limites d'explosivité (LSI)	<i>Ne s'applique pas</i>
pression de vapeur	<i>Pas de données disponibles</i>
Densité de vapeur relative	<i>Pas de données disponibles</i>
Densité	1,04 - 1,08 g/ml
Densité relative	1,087 - 1,097 [Ref Std:Eau=1]
Hydrosolubilité	Soluble.
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données disponibles</i>
Coefficient de partage : n-octanol/eau	<i>Pas de données disponibles</i>
Température d'inflammation spontanée	<i>Pas de données disponibles</i>
Température de décomposition	<i>Pas de données disponibles</i>
Viscosité Cinématique	1,9 mm ² /sec
Composés Organiques Volatils	2 % en poids
Pourcentage de matières volatiles	<i>Pas de données disponibles</i>
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	<i>Pas de données disponibles</i>

Caractéristiques des particules	<i>Ne s'applique pas</i>
---------------------------------	--------------------------

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

10.2 Stabilité chimique

Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter

Chaleur

10.5 matériaux incompatibles

Acides puissants

Agents oxydants forts.

Bases fortes

Aluminium.
Métaux alcalins

10.6 Produits de décomposition dangereux

Substance

Fluorure d'hydrogène

Condition

Dioxyde de carbone - contact fortement acide

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

Dans les situations où l'on a une montée extrême de la température comme une mauvaise utilisation ou un défaut d'équipement du fluorure d'hydrogène (produit de décomposition) peut être généré.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :

Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge.

Contact avec la peau :

Irritation modérée de la peau: les symptômes peuvent inclure: rougeurs locales, boursoufflures, démangeaisons et dessèchement, fissuration, formation de cloques, et la douleur

En cas de contact avec les yeux :

Corrosion (brûlures oculaires) : les signes et les symptômes sont notamment un embrouillement de la cornée, des brûlures chimiques, de graves douleurs, une dilacération, des ulcérations, une réduction significative ou une perte totale de la vue.

Ingestion :

Nocif si avalé. Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aiguë

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Dermale		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Produit général	Inhalation-poussières / brouillard(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé ETA>12,5 mg/l
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA >300 -

			=2 000 mg/kg
Acide citrique	Dermale		LD50 estimée à 2 000 - 5 000 mg/kg
Acide citrique	Ingestion	Rat	LD50 3 000 mg/kg
Acide Hydroxyacétique	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 2,5 mg/l
Acide Hydroxyacétique	Ingestion	Rat	LD50 2 040 mg/kg
1-Butoxy-2-propanol	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
1-Butoxy-2-propanol	Inhalation - Vapeur	Rat	LC50 > 8,5 mg/l
1-Butoxy-2-propanol	Ingestion	Rat	LD50 2 124 mg/kg
Alcools(C9-C11)Éthoxylés	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Alcools(C9-C11)Éthoxylés	Ingestion	Rat	LD50 1 000 mg/kg
N-oxyde de N,N-diméthyldecylamine	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
N-oxyde de N,N-diméthyldecylamine	Ingestion	Rat	LD50 >300, <2000 mg/kg
Xylene sulfonate de sodium	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Xylene sulfonate de sodium	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 6,4 mg/l
Xylene sulfonate de sodium	Ingestion	Rat	LD50 7 200 mg/kg
Bifluorure d'ammonium	Dermale	Humain	LD50 estimée à 50 - 200 mg/kg
Bifluorure d'ammonium	Ingestion	Humain	LD50 estimée à 5 - 50 mg/kg
Bifluorure d'ammonium	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 0,74 mg/l

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
Acide citrique	Lapin	irritant légère
Acide Hydroxyacétique	Lapin	Corrosif
1-Butoxy-2-propanol	Lapin	irritant légère
Alcools(C9-C11)Éthoxylés	Lapin	irritant légère
N-oxyde de N,N-diméthyldecylamine	Lapin	Aucune irritation significative
Xylene sulfonate de sodium	Lapin	Irritation minimale.
Bifluorure d'ammonium	Jugement professionnel	Corrosif

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
Acide citrique	Lapin	Irritant grave
Acide Hydroxyacétique	Lapin	Corrosif
1-Butoxy-2-propanol	Lapin	Irritant grave
Alcools(C9-C11)Éthoxylés	Lapin	Corrosif
N-oxyde de N,N-diméthyldecylamine	Données in Vitro	Corrosif
Xylene sulfonate de sodium	Lapin	Irritant modéré
Bifluorure d'ammonium	Risques pour la santé similaires	Corrosif

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
Acide citrique	Humain	Non classifié
Acide Hydroxyacétique	Cochon d'Inde	Non classifié
Alcools(C9-C11)Éthoxylés	Cochon	Non classifié

	d'Inde	
N-oxyde de N,N-diméthyldecylamine	Cochon d'Inde	Non classifié
Xylene sulfonate de sodium	Cochon d'Inde	Non classifié

Sensibilisation respiratoire

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagenicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
Acide citrique	In Vitro	N'est pas mutagène
Acide citrique	In vivo	N'est pas mutagène
Acide Hydroxyacétique	In Vitro	N'est pas mutagène
Acide Hydroxyacétique	In vivo	N'est pas mutagène
Alcools(C9-C11)Éthoxylés	In Vitro	N'est pas mutagène
N-oxyde de N,N-diméthyldecylamine	In Vitro	N'est pas mutagène
Xylene sulfonate de sodium	In Vitro	N'est pas mutagène
Bifluorure d'ammonium	In Vitro	N'est pas mutagène

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Acide citrique	Ingestion	Rat	Non-cancérogène
Xylene sulfonate de sodium	Dermale	Multiple espèces animales	Non-cancérogène

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Acide citrique	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/jour	2 génération
Acide citrique	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/jour	2 génération
Acide citrique	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/jour	2 génération
Acide Hydroxyacétique	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 150 mg/kg/jour	pendant la grossesse
Alcools(C9-C11)Éthoxylés	Dermale	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 250 mg/kg/jour	2 génération
Alcools(C9-C11)Éthoxylés	Dermale	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 250 mg/kg/jour	2 génération
Alcools(C9-C11)Éthoxylés	Dermale	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 100 mg/kg/jour	2 génération
Xylene sulfonate de sodium	Ingestion	Non classifié pour la développement	Lapin	Niveau sans	pendant la

				effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	grossesse
--	--	--	--	--	-----------

Organe(s) cible(s)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Acide citrique	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Alcools(C9-C11)Éthoxylés	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
N-oxyde de N,N-diméthyldecylamine	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Xylene sulfonate de sodium	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé pas disponible	
Bifluorure d'ammonium	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Acide citrique	Ingestion	des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/day	90 jours
Acide citrique	Ingestion	Système endocrinien système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 4 670 mg/kg/day	6 semaines
Acide citrique	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 300 mg/kg/day	6 semaines
Acide Hydroxyacétique	Inhalation	cœur système vasculaire foie système immunitaire rénale et / ou de la vessie système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1,4 mg/l	2 semaines
Acide Hydroxyacétique	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 400 mg/kg/day	248 jours
Acide Hydroxyacétique	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/day	90 jours
Acide Hydroxyacétique	Ingestion	foie	Non classifié	Autres	LOAEL 97 mg/kg/day	59 jours
Acide Hydroxyacétique	Ingestion	muscles Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/day	90 jours
Acide Hydroxyacétique	Ingestion	système respiratoire	Non classifié	Chien	Niveau sans effet nocif	119 jours

					observé 500 mg/kg/day	
Alcools(C9-C11)Éthoxylés	Dermale	rénale et / ou de la vessie cœur système vasculaire foie Système nerveux système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 125 mg/kg/day	13 semaines
N-oxyde de N,N-diméthylidécylamine	Dermale	la peau	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 1.33 mg/applicatio n	91 jours
N-oxyde de N,N-diméthylidécylamine	Ingestion	yeux	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Composants similaires	Niveau sans effet nocif observé 88 mg/kg/day	90 jours
N-oxyde de N,N-diméthylidécylamine	Ingestion	tube digestif système vasculaire foie système immunitaire rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 300 mg/kg/day	14 jours
Xylene sulfonate de sodium	Dermale	foie cœur la peau Système endocrinien tube digestif des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux système vasculaire système immunitaire Système nerveux rénale et / ou de la vessie système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/day	14 semaines
Xylene sulfonate de sodium	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 763 mg/kg/day	90 jours
Bifluorure d'ammonium	Inhalation	des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Composants similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Bifluorure d'ammonium	Ingestion	des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Composants similaires	Niveau sans effet nocif observé 0,33 mg/kg/day	Exposition environnementale

Risque d'aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Veillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Évacuer les déchets vers une usine de gestion des déchets industriels autorisée. Une autre solution d'élimination consiste à incinérer les déchets dans un incinérateur de déchets autorisé. La destruction adéquate peut exiger le recours à un autre combustible lors des processus d'incinération. Les produits de combustion contiendront du HF. L'installation doit être capable de traiter les matériaux halogénés. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez <http://3M.com/Transportinfo> ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Communiquer avec le fabricant pour obtenir de plus amples renseignements. Les composés de ce produit sont conformes aux exigences de notification des produits chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA

Santé: 3 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Groupe de document :	41-4979-5	Numéro de la version :	2.00
Date de parution :	2025/09/11	Remplace la version datée de :	2025/04/23

Les renseignements contenus dans la présente fiche de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRES OU AUTRES, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de Meguiar's Canada sont disponibles sur le site: www.meguiars.ca